



Assemblée générale

Distr. générale
2 février 2015
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-huitième session

Point 4 de l'ordre du jour

Situations relatives aux droits de l'homme qui requièrent l'attention du Conseil

Lettre datée du 21 janvier 2015, adressée au Président du Conseil des droits de l'homme par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le fait que, récemment, un transfuge du Nord, Sin Tong Hyok, qui a prétendu être un «évadé d'un camp de prisonniers de Corée du Nord», a avoué avoir menti sur son passé, s'est excusé d'avoir induit les gens en erreur et s'est engagé à ne pas participer à l'avenir à la «campagne en faveur des droits de l'homme» dirigée contre la République populaire démocratique de Corée.

Comme le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée l'a précisé à plusieurs reprises, Sin est un escroc qui s'est présenté sous un faux nom, a menti sur sa vie et n'est rien de plus qu'un parasite qui a passé son temps à claironner les fausses informations que lui ont communiquées ses maîtres. Sin s'est présenté comme un « survivant d'un camp de prisonniers » qui n'existe pas en République populaire démocratique de Corée et n'est que pure fiction.

Il est absurde que l'ancien Président George W. Bush, l'actuel Secrétaire d'État John Kerry et d'autres personnalités des États-Unis, non contents de poursuivre leur épouvantable campagne contre la République populaire démocratique de Corée, aient laissé un menteur tel que Sin participer à une «réunion de haut niveau sur la situation des droits de l'homme dans le Nord», à New York en 2014, et l'aient grandement complimenté. En outre, la Commission d'enquête sur les droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, mise en place par le Conseil des droits de l'homme, a invité Sin à raconter son histoire mensongère et a rédigé un rapport, un document de l'ONU, sur la base de faux témoignages apportés par des transfuges tels que Sin. Cela nous rappelle que l'ancien Secrétaire d'État des États-Unis, C. Powell, a menti sur les capacités de l'Iraq dans le domaine des armes de destruction massive devant la respectable instance de l'ONU, avant l'invasion de l'Iraq par les États-Unis.

Le fait que Sin ait reconnu avoir menti tend à prouver que l'on ne peut pas avoir confiance dans ce que racontent ceux qui affirment être des «transfuges du Nord» et que le rapport de la Commission d'enquête mentionné plus haut est truffé de mensonges. Il va

GE.15-01551 (F) 060215 090215



* 1 5 0 1 5 5 1 *

Merci de recycler



sans dire que les «résolutions» sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée que le Conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale ont été contraints d'adopter sur la base de ces documents mensongers ne sont pas valables.

C'est une honte pour les Nations Unies d'être impliquées dans une campagne contre la République populaire démocratique de Corée fondée sur de fausses informations.

Je vous demande instamment de prendre les mesures appropriées pour mettre fin à ces complots contre la République populaire démocratique de Corée et éviter qu'ils ne se répètent au sein du Conseil des droits de l'homme.

Vous trouverez des informations sur la véritable nature de Sin Tong Hyok sur les sites suivants:

www.uriminzokkiri.com/itv/index.php?ppt=record&st=true&no=24362

www.uriminzokkiri.com/itv/index.php?ppt=record&st=true&pagenum=1&bbpage=46&no=24382.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document de la vingt-huitième session du Conseil des droits de l'homme, au titre du point 4 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) So Se Pyong
